Direction SIRE



Liberté Égalité Fraternité



CONSULTEZ LES DÉMARCHES ET TARIFS DE VOS POULAINS

Vous souhaitez :

- Vous informer sur les démarches à effectuer pour vos poulains à naître ?
- Calculer le montant à régler lors de la déclaration de naissance ? Cet outil vous renseigne en temps réel sur les démarches de votre futur poulain.





Sommaire

1. Où se trouve l'application ?

3. En savoir plus

2. Comment accédez aux informations ?







Direction SIRE

1. Où se trouve l'application ?/

Où se trouve l'application?



Où se trouve l'application ?

A partir de votre Espace SIRE

- 1. Rendez-vous sur le site <u>www.ifce.fr</u>
- Sur la page d'accueil de votre Espace SIRE cliquez sur la vignette « Naissance » puis sur « Consulter les démarches & tarifs de mon poulain ».

Sur le site internet

Ou sur le site, cliquez sur « SIRE & Démarches » rubrique « à la naissance du poulain » choisissez la page correspondant au cas de votre poulain puis à droite de la page « Consulter les démarches/tarifs poulain »







Direction SIRE

2. Comment accéder aux informations ?



© B. Lemaire



Saisissez vos références

Depuis l'écran d'accueil :

Renseignez les références n° de saillie ou n° SIRE de la mère,

Si vous êtes connecté à votre Espace SIRE :

- La partie « Vos poulains à naître » indique la liste de vos saillies pour l'année en cours.
- Dans la colonne Action, vous avez la possibilité soit de consulter les démarches et tarifs, soit de déclarer la naissance de votre poulain ou le résultat négatif de la saillie.





Informations concernant le poulain à naître (1/2)

Plusieurs blocs apparaissent :

- Les informations relatives au pedigree du poulain à naître.
- La race présumée du produit. A l'affichage de la page, la race présélectionnée est la race par défaut. Pour certains croisements, il est possible de simuler l'inscription du produit dans plusieurs races. A chaque changement de race, l'ensemble des informations des différents blocs de la page sont ajustées en fonction de la race choisie (démarches, logo de la race et le montant à régler pour la déclaration de naissance).

Si vous faites le choix d'une race co-gérée, l'inscription de votre poulain dans cette race **devra être acceptée par** l'organisme de sélection gestionnaire de la race.





Informations concernant le poulain à naître (2/2)

- Le bloc « Document d'identification SIRE » : indique le tarif du document d'identification de l'équidé.
- Le bloc « informations et suppléments éventuels » : se compose de trois parties : les informations concernant la nomination, l'éventuelle utilisation d'un affixe et le supplément sanitaire pour les races PS et AQPS.
- Le bloc « actes d'identification » : s'articule en trois éléments : le type de signalement, la pose du transpondeur et les prélèvements sanguins à effectuer si nécessaire selon la race et le type de monte.

Vous avez la possibilité d'éditer en PDF le récapitulatif devotre simulation.

Au bas de la page un bouton vous est proposé pour effectuer, une nouvelle simulation.





Une question ? Contactez-nous !

UNE QUESTION

SUR VOS DOSSIERS OU UNE DEMARCHE EN LIGNE

contactez le SIRE du lundi au vendredi de 9h à 17h

0 809 10 01 01 Service gratuit + prix appel

DES REPONSES PERSONNALISEES PAR MAIL
info@ifce.fr

